

**COMITE TECHNIQUE PARITAIRE 24 MARS 2011**

Ordre du jour :

- Bilan de l'accueil des SIP,
- Bilan budget 2010 et budget prévisionnel 2011,
- Questions diverses.

**Déclaration liminaire**

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de ce CTPD porte sur le bilan d'activité de l'accueil physique dans les SIP et sur le budget de la DDFIP 29.

Suite au lancement des SIP de Brest le 1<sup>er</sup> juillet 2010, une très forte affluence d'usagers a été observée dès fin août 2010. Nous avons demandé, lors d'un précédent CTPD, de pouvoir disposer rapidement d'un bilan d'activité de cette mission considérée comme prioritaire par la DGFIP.

Sur la campagne IR 2010, ce sont 65000 usagers qui se sont présentés dont 48000 dans les SIP et 17000 dans les Trésoreries de proximité. Lors de la sortie des avis d'imposition, ce sont 118000 usagers accueillis, dont 50000 dans les SIP et 58000 dans les Trésoreries de proximité.

Les chiffres que vous nous communiquez aujourd'hui confirment nos prévisions et votre rapport fait état d'une affluence considérable au regard du nombre de foyers fiscaux gérés.

Il ne peut donc plus être question aujourd'hui de minimiser la charge de cette mission qui a pris de plein fouet les effets de la mise en place des SIP avec un impact majeur sur les grands sites dont les services ne fonctionnaient pas en accueil commun. Ils ont dû, dès la mi-août 2010, gérer un très grand nombre d'usagers sur seul point d'entrée pour l'assiette et le recouvrement.

Notre position de dénoncer un dispositif de formation insuffisant et tardif, est également confirmée par votre rapport. Il indique, en effet, que les formations des agents n'ont pu être dispensées au moment du lancement des 4 SIP et que la mise en place d'une équipe d'accueil généraliste polyvalente ne peut être opérationnelle avant plusieurs mois. Cette précipitation a contribué à exposer les agents à des situations professionnelles très inconfortables en raison d'une maîtrise incomplète de l'activité.

Nous sommes également très loin de l'objectif proclamé d'amélioration du service public. En effet, les temps d'attente des usagers se sont dégradés et afin de tenter de résoudre ce problème, vous avez programmé un réaménagement complet de la configuration physique des locaux.

Nous espérons que les travaux seront terminés avant le lancement de la prochaine campagne d'impôt sur le revenu et considérant que ce sujet n'est pas clos, nous porterons lors de ce CTPD des revendications « pertinentes » liées notamment à la sécurité des agents d'accueil des SIP de Brest.

Nous reconnaissons que votre rapport souligne certains problèmes que nous avons pointés du doigt et que la pratique du terrain a mis en évidence. Malheureusement, nous restons sur notre faim en ce qui concerne les solutions pour y remédier, notamment celles proposées pour pallier aux périodes de pointes, car elles risquent fort d'impacter les autres missions de recouvrement et d'assiette.

En conséquence, nous sommes mandatés ici pour relayer l'inquiétude des agents sur les conditions de réalisations de la prochaine campagne de déclaration des revenus.

*Nous continuons de condamner cette réforme des SIP qui a mis les agents et les structures en grandes difficultés. Sur les questions très sensibles de l'accueil tant physique que téléphonique, nous continuons de revendiquer que ces activités soient pleinement reconnues et précisément quantifiées.*

*Ces charges de travail dans les SIP et dans les Trésoreries de proximité, doivent pouvoir donner lieu aux créations d'emplois supplémentaires indispensables pour être correctement assurées.*

*Le second point de ce CTPD concerne le budget départemental de la Direction des Finances Publiques du Finistère.*

*Concernant la présentation budgétaire qui nous est faite aujourd'hui, nous vous rappelons que le Budget Opérationnel de Programme comporte plusieurs volets dont nous espérons une présentation détaillée afin de pouvoir exercer correctement notre mandat.*

*Nous souhaitons, en particulier, connaître les coefficients affectés aux objectifs de la DDFIP 29. Il ne suffit pas de nous dire qu'ils prennent en compte le contexte contraint des moyens, encore faut-il que nous ayons connaissance du nombre et du niveau d'évolution de ces indicateurs.*

*Concernant le volet budgétaire, nous souhaitons aussi pouvoir disposer des informations nécessaires relatives à l'état des effectifs départementaux et aux prévisions ayant servi de base à l'établissement de ce budget.*

*Sur la partie Dotation globale de fonctionnement de ce budget, les prévisions 2011 sont en recul de **453 690 €**, soit une diminution de **8%** par rapport à la dotation 2010.*

*A ce rythme là, les moyens de fonctionnement et d'équipements des services vont se réduire de façon critique et cette austérité budgétaire porte une nouvelle atteinte au devenir des missions de service public.*

*Nous restons très vigilants quant aux « synergies » et aux « rationalisations » censées être issues de la fusion pour pallier à cette cure d'amaigrissement. Les remontées du terrain font état actuellement de décisions, pour le moins peu concertées, qui ne prennent pas la mesure de la réalité des besoins dans les postes et services.*

*Ce projet budgétaire départemental est donc la déclinaison locale des orientations du projet de loi de Finances 2011 qui se fixe comme objectif de ramener les déficits publics à 6% fin 2011.*

*Ces orientations, qui obéissent au dogme de réduction des déficits publics et au diktat des marchés financiers, portent en elles les germes d'une crise sociale profonde et constituent une régression sociale généralisée*

*Le récent « pacte de la Finance », adopté par les chefs d'Etat de la zone Euro enfonce le clou, et consacre un concept de « compétitivité » servant de prétexte pour accroître les inégalités, réduire les salaires, supprimer l'action publique et les droits sociaux.*

***Force Ouvrière** dénonce cette politique consistant à faire payer aux populations les dérives d'un système financier.*

*Pour **Force Ouvrière**, il s'agit de penser à une autre répartition des richesses, à conduire une véritable réforme fiscale d'ampleur, capable de répondre aux besoins de plus en plus importants de la République sociale.*

### **Bilan de l'accueil des SIP:**

L'administration a présenté ses chiffres 2010 couvrant la période de la campagne IR et celle de la sortie des avis d'imposition. (500000 foyers fiscaux). Sur la campagne IR, 65900 usagers (14% des foyers fiscaux) se sont présentés aux guichets du département et 118000 (23% des foyers fiscaux) au moment de la sortie des avis d'imposition (IR, TH,TF).

Sur la période de la campagne IR, la répartition entre les SIP et les Trésoreries est de 73 - 27% et sur celle de sortie des avis 55 - 45%.

Sur la campagne IR, les deux sites de Brest et Quimper assurent 50% de l'accueil du département et à la sortie des avis 32%.

Les pointes de charge les plus importantes se situent sur les échéances des 15/9; 15/10 et 15/11 avec un pic sur l'échéance du 15 octobre.

En moyenne, sur les échéances d'IR TH TF, les SIP accueillent 13% des usagers par rapport au nombre d'articles de rôles émis et les Trésoreries 6,7%.

L'administration reconnaît que ces chiffres sont considérables tant en terme de volume d'activité qu'en répartition des tâches entre SIP et Trésoreries. Au niveau national, le guichet fiscal unique des Finances publiques accueille pas moins de 15 millions d'usagers, 4,7 millions sur la campagne IR et 10,3 sur la période de sortie des avis d'imposition.

Sur les petits SIP, les équipes d'accueil fonctionnaient déjà en délégation de compétences croisées au moment du lancement en avril 2009.

En revanche, les agents du SIP de Brest ont dû faire face, dès la fin août 2010, à une affluence très importante d'usagers (1500/semaine) alors que le calibrage de l'équipe avait été prévue pour couvrir les besoins d'environ 700 usagers par semaine.

L'administration reconnaît d'ailleurs que l'autonomie d'une équipe généraliste ne peut être acquise avant une année de plein exercice en service fusionné.

Une fois de plus, et comme nous l'avons dénoncé au moment du lancement des petits SIP, ces restructurations lourdes se sont faites dans la précipitation et c'est grâce à l'abnégation et au sens aigu du service public des agents, que le cap a pu être franchi au prix de conditions de travail très éprouvantes.

Nous avons également souligné que le contexte de crise sociale impacte les relations avec les usagers qui pour certains répercutent leur désarroi sur les agents d'accueil.

Ce ressenti des agents en réception à l'accueil de Brest est désormais prégnant, ce qu'ils ont d'ailleurs exprimé au travers du cahier CHS en expliquant que leur protection n'est pas totalement assurée (en cas de problème, les contribuables peuvent très facilement passer derrière leurs guichets). L'Administration s'est engagée sur cet aspect de la sécurité des agents d'accueil et devrait apporter des améliorations sur la configuration physique des guichets avant le lancement des prochaines campagnes.

Nous sommes intervenus à nouveau pour porter notre revendication de faire équiper les locaux de la caisse d'un coffre trappon permettant un dégagement sécurisé des fonds. Sur ce point, l'Administration campe sur ses positions en expliquant que le diagnostic fait par le commissaire de la Direction Générale ne considère pas comme utile un tel dispositif. Cela semble très surprenant au regard de la pratique des utilisateurs de Brest et à n'en pas douter de ceux du futur SIP de Quimper.

Sur ces dossiers de sécurité aux CFP de Brest et de Quimper, un dossier global devrait être finalisé d'ici la mi mai 2011.

Un prochain CTPD le 19 avril 2011 portera sur la création des SIP de Quimper. Actuellement, en réponse à nos interrogations quant à l'achèvement des travaux sur les deux CFP de Brest et Quimper, l'Administration assure que la date du 28 avril devrait être tenue, mais cela reste au conditionnel et un plan B n'est pas à exclure...

**Pour FO DGFIP alors que l'affluence des usagers risque fort d'être tout aussi importante qu'en 2010, il importe que tout soit mis en œuvre pour optimiser les conditions de réalisation de la prochaine campagne y compris sur la question immobilière.**

#### **Bilande l'exécution budgétaire 2010 :**

- Filière fiscale :

Les crédits alloués pour 2010 s'élevaient à 4 489 595 €. Au 31 décembre 2010, 4 489 593,10 € ont été consommés. Le reste des charges à payer sur l'exercice s'élève à 498 296,34€.

A noter que les opérations d'équipement représentent 372 440 €.

- Filière gestion publique :

Les crédits alloués pour 2010 s'élevaient à 4 221 232€. Au 31 décembre 2010, 4 221 147€ ont été consommés. Le reste des charges à payer sur l'exercice se monte à 648 791 €.

Les opérations d'équipement se montent à 318 583€.

#### **Prévisions budgétaires 2011 :**

La base budgétaire 2011 qui regroupe les dépenses de fonctionnement (fournitures, consommables, affranchissement, frais de poursuites, téléphonie etc..) et d'équipement (mobilier, travaux courant, matériels divers) est de 5 750 503 € en recul de 453 690 € par rapport à la dotation 2010.

Au delà de cette DGF, le département bénéficie de financements pluriannuels de 3 898 973 € pour les réalisations immobilières suivantes :

- Rénovation du CFP de Quimper,
- Création d'un parking côté rue Algésiras au CFP de Brest,
- Zones complémentaires de désamiantage au CFP de Brest,
- Installation de GDU Chorus et CPSR ainsi qu'une salle de réunion à la Cité de Brest,

- Réfection Recette des Finances pour installation DDFIP 29,
- Réinstallation de la Trésorerie de Concarneau dans les locaux de l'OPAC.

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire :

- la diminution de 8 % de la dotation de base 2011 ne sera pas sans conséquences sur les conditions de fonctionnement et d'équipement des services. Sur l'équipement, la délégation FO DGFIP a demandé qu'un recensement exhaustif des besoins des postes et services soit effectué afin d'avoir la meilleure lisibilité sur les capacités de ce budget à correspondre à la réalité des besoins des structures...
- les « synergies » issues de la fusion ne doivent pas justifier des décisions prises sans concertation avec les utilisateurs du terrain..

Nous avons également soulevé dans ce CTPD la question restée sans réponse au dernier CHS et qui concerne l'opération d'acquisition de stores au CFP de Brest cofinancée par le CHS.

Rappelons que le CHS avait voté cette opération en 2010 (10000€ CHS - 28000€ DGF) et que lors d'une récente visite au CFP de Brest, les agents attendaient toujours la pose des stores..

Au final, l'Administration a fini par reconnaître que les stores s'étaient transformés en travaux pour la pose de fenêtres...Le Président du CTPD a reconnu le problème et nous serons vigilants pour qu'une solution soit trouvée pour rectifier ce que nous pourrions qualifier au minimum de « maladresse »...Les représentants FO DGFIP en CHS tireront de cet incident toutes les conséquences et n'hésiteront pas désormais à demander les productions de factures pour les opérations financées par le CHS.

**La délégation FO DGFIP a voté contre ce projet de Budget 2011 compte tenu des coupes franches sur les moyens de fonctionnement des services. En conclusion, nous avons rappelé au Président que la présentation du Budget opérationnel de programme ne devait pas se cantonner à la seule DGF et que les sujets des effectifs et des indicateurs sont des éléments qui impactent les services et les agents, ce dont nous aurions aimé débattre pour exercer pleinement notre mandat.**

#### Questions diverses :

1. Lors du transfert de l'activité recouvrement dans les SIP, les Trésoreries se sont spécialisées sur le secteur local. Actuellement, la parution de leur activité dans les annuaires fait toujours état de l'activité impôt ce qui génère un certain nombre d'appels sur les questions de recouvrement. En réponse à notre intervention, le Président a indiqué qu'une étude était en cours sur le sujet en relation avec les services de France Télécom.
2. La délégation FO DGFIP a souhaité connaître la démarche de la Direction locale vers les partenaires des comptables de la gestion publique pour développer le protocole d'échange des rôles de produits locaux PSV2, qui devrait permettre à terme d'en faciliter la gestion. Le Président a indiqué que ce projet très ambitieux est à un stade de développement modeste dans le département puisque seulement 2 communes l'expérimentent.
3. Le service du restaurant administratif de l'hôtel des finances de Carhaix est assuré par un emploi Berkani qui part en retraite bientôt. Nous avons posé la question de son remplacement. La direction privilégie la piste de l'externalisation. De ce fait, elle a pris contact avec la direction de l'hôpital qui livre les repas afin de lui demander d'assurer le service : soit en détachant une personne à l'heure de midi à l'hôtel des finances, soit directement au restaurant administratif de l'hôpital.  
Cette dernière option obligerait les agents à prendre leur voiture pour se déplacer.  
Une autre solution existe pourtant et sans doute moins onéreuse : étendre le nombre d'heures de la personne assurant actuellement le ménage.  
**Nous avons indiqué à la direction que le temps était compté, la titulaire du poste cessant son activité le 11 avril, compte tenu de ses congés,.**
4. Nous avons demandé à la direction de bien vouloir diligenter une enquête sur les modalités de mise sous pli des enveloppes dans le département. Bien souvent, elle se fait manuellement et cette tâche ingrate est de plus non prise en compte dans l'ORE .  
Une modification des machines à affranchir en étendant leurs fonctionnalités pourrait être une solution.
5. Enfin, le syndicat a rappelé à nouveau que la circulaire nationale sur les règles de vie dans les services de la DGFIP a vocation à s'appliquer sans restriction. Les remontées du terrain font état actuellement de certaines remises en cause des avantages liés au protocole d'horaires variables ou de la mise en place par certains chefs de service d'outil de gestion des droits à congés. **Ces mesures improvisées ne nous semblent pas de nature à apaiser les tensions liés aux suppressions d'emplois. Pour FO DGFIP la nécessité de service ne doit pas devenir , un instrument de gestion, pour assurer correctement les missions.**